Interreg Cofinancé par l'Union Européenne

NEXT Italie - Tunisie

JA-PLUS

Programmes de Coopération Transfrontalière
Interreg NEXT Italie–Tunisie (2021-2027)
TERMES DE REFERANCE DE SÉLECTION D'UN(E) EXPERT(E) POUR L'ENGAGEMENT DES GROUPES CIBLES

PROJET

« JARDIN DE PLUIE : STRATÉGIES FONDÉES SUR LA NATURE CONTRE LE RISQUE HYDROGÉOLOGIQUE »

Acronyme du projet

« JA-PLUS A1-2.4.226 »

tamat Tunisie

Interreg Cofinancé par l'Union Européenne

NEXT Italie - Tunisie

JA-PLUS

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

Recrutement d'un expert pour l'engagement des groupes cible.

Projet JA-PLUS – Jardin de Pluie
Stratégies fondées sur la nature pour la prévention des risques hydrogéologiques

1. Présentation générale de la mission

Élément	Description
Structure contractante	TAMAT Tunisie
Projet	JA-PLUS – Jardin de Pluie
Programme	Interreg VI-A Italie–Tunisie
Zone d'intervention	Metline, gouvernorat de Bizerte
Durée de la mission	Six (6) mois
Type de collaboration	Prestation de services (freelance)
Modalité d'intervention	Temps partiel
Supervision	Direction de TAMAT et responsable du projet JA-PLUS

2. Contexte et justification

Le projet JA-PLUS, mis en œuvre dans le cadre du programme Interreg VI-A Italie–Tunisie, a pour ambition de promouvoir des solutions fondées sur la nature afin de prévenir et de réduire les risques hydrogéologiques et de renforcer la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Dans cette perspective, le projet prévoit notamment la conception et la réalisation de jardins de pluie pilotes dans deux territoires partenaires : Metline, en Tunisie, et Altofonte, en Italie.

Au-delà des interventions techniques, la réussite de cette initiative dépend fortement de l'implication des populations locales et des différents acteurs du territoire. Leur participation constitue en effet une condition essentielle pour favoriser l'acceptation des solutions proposées, encourager leur appropriation et assurer leur pérennité.

En tant que partenaire tunisien du projet, TAMAT souhaite ainsi renforcer sa démarche de proximité avec les habitants de Metline à travers le recrutement d'un(e) expet(e) **pour l'engagement des groupes cible.**

La personne recrutée aura pour rôle de créer les conditions favorables à la participation des citoyens, de faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes et d'accompagner les activités de sensibilisation et de concertation prévues dans le cadre du projet.

tamat Tunisie

3. Objectif général de la mission

La mission consiste à assurer la mobilisation et la participation active des communautés locales de Metline aux différentes activités du projet JA-PLUS.

Il s'agira notamment de sensibiliser les habitants aux risques hydrogéologiques et aux effets du changement climatique, de promouvoir les avantages des jardins de pluie et de favoriser leur implication dans les réflexions et les initiatives liées à la gestion durable de leur territoire.

4. Objectifs spécifiques

Plus particulièrement, le/la expet(e) devra :

- Identifier les principaux acteurs locaux, les groupes cibles et les bénéficiaires potentiels du projet.
- Sensibiliser les populations aux enjeux du changement climatique, aux risques hydrogéologiques et à la gestion des eaux pluviales.
- Faire connaître le concept des jardins de pluie, leur fonctionnement et leurs avantages environnementaux.
- Encourager la participation des habitants aux réunions, ateliers, consultations et événements organisés dans le cadre du projet.
- Faciliter le dialogue et la concertation entre les citoyens, les autorités locales, les associations et les intervenants techniques.
- Recueillir les attentes, les propositions et les préoccupations des populations concernant la conception et la gestion des jardins de pluie.
- Favoriser l'appropriation locale des solutions développées et encourager leur pérennisation.

5. Missions et principales responsabilités

Sous la supervision de la Direction de TAMAT et en coordination avec le responsable du projet JA-PLUS, le/la chargé(e) assurera les missions suivantes :

5.1. Identification et connaissance des acteurs locaux

Cette première étape vise à mieux connaître le territoire et à identifier les acteurs susceptibles de contribuer à la réussite du projet.

À ce titre, il/elle sera chargé(e) de :

- Identifier les différentes catégories de bénéficiaires et de groupes cibles concernés par le projet.
- Réaliser une cartographie des acteurs locaux : autorités municipales, services techniques, associations, organisations de la société civile, établissements scolaires, jeunes, femmes et autres acteurs communautaires.
- Identifier les personnes ressource et les relais locaux pouvant faciliter les activités de mobilisation.
- Constituer et actualiser une base de données des acteurs et partenaires locaux.

5.2. Mobilisation et sensibilisation des communautés

Le/la expert(e) assurera un travail de proximité auprès des habitants afin de favoriser leur compréhension du projet et leur participation aux activités.

Ses principales tâches consisteront à :

- Établir et maintenir un contact régulier avec les différentes communautés de Metline.
- Organiser des rencontres de proximité avec les habitants et les groupes cibles.
- Sensibiliser les citoyens aux conséquences des fortes précipitations, du ruissellement des eaux pluviales et des risques hydrogéologiques.
- Présenter les objectifs du projet JA-PLUS et les principes des solutions fondées sur la nature.
- Expliquer, dans un langage accessible, le fonctionnement et les avantages des jardins de pluie dans la gestion des eaux pluviales.
- Encourager les habitants à participer aux différentes activités prévues.
- Développer des relations de confiance avec les populations et les relais communautaires.

5.3. Organisation et animation des activités participatives

La participation des habitants doit être encouragée tout au long de la mise en œuvre du projet. Dans ce cadre, le/la expert(e) contribuera à la préparation et à l'animation des différentes activités de concertation.

Il/elle devra notamment :

- Participer à l'organisation des réunions communautaires, ateliers de concertation et rencontres publiques.
- Faciliter les échanges entre les habitants, les autorités locales et les équipes techniques.

- Recueillir les propositions, les attentes et les préoccupations des citoyens concernant les jardins de pluie.
- Encourager la participation des habitants aux discussions relatives aux choix des plantes à installer et aux modalités de gestion des jardins.
- Contribuer à l'organisation des consultations et autres initiatives participatives sur le territoire.
- Veiller à favoriser la participation des femmes, des jeunes et des différentes catégories de la population.

5.4. Appui à l'organisation des expositions et événements publics

Le projet prévoit des activités publiques destinées à faire connaître les jardins de pluie et à présenter les avancées de l'initiative.

Dans ce cadre, le/la expert(e) apportera son appui pour :

- Préparer et organiser les expositions publiques consacrées aux jardins de pluie à Metline.
- Mobiliser les habitants, les visiteurs et les différents groupes cibles.
- Présenter les objectifs du projet et les résultats attendus aux communautés.
- Faciliter les échanges entre les participants et les intervenants techniques.
- Contribuer à l'organisation des événements de sensibilisation et de présentation des réalisations du projet.
- Assurer le suivi de la participation des communautés aux manifestations organisées.

5.5. Suivi et documentation de la participation communautaire

Afin de mesurer les efforts de mobilisation et de garder une trace des activités réalisées, le/la expert(e) assurera un suivi régulier de la participation des communautés.

À ce titre, il/elle devra :

- Assurer le suivi des personnes, groupes et organisations mobilisés.
- Préparer et actualiser les listes de présence et les fiches de participation.
- Recueillir les avis et les retours des participants à l'issue des activités.
- Identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et proposer des solutions adaptées.
- Documenter les principales initiatives et expériences de participation citoyenne.
- Transmettre régulièrement les informations et les comptes rendus au responsable du projet.

5.6. Coordination avec les acteurs territoriaux

Le/la expet(e) contribuera également à renforcer les relations entre le projet et les différentes parties prenantes locales.

Il/elle sera notamment amené(e) à :

- Maintenir des contacts réguliers avec les autorités locales et les services techniques concernés.
- Faciliter les échanges avec les associations et les organisations locales.
- Encourager la collaboration entre les communautés et les partenaires techniques du projet.
- Contribuer à la création d'une dynamique territoriale favorable à l'appropriation et à la pérennisation des jardins de pluie.

6. Résultats attendus

Au terme des six mois de mission, les résultats suivants sont attendus :

- Les principaux acteurs locaux et les groupes cibles de Metline sont identifiés et mobilisés.
- Une dynamique de participation communautaire est progressivement développée autour du projet JA-PLUS.
- Les habitants disposent d'une meilleure connaissance des risques hydrogéologiques, des effets du changement climatique et des solutions fondées sur la nature.
- Les communautés locales participent aux réunions, ateliers, consultations et événements organisés dans le cadre du projet.
- Les propositions, attentes et préoccupations des habitants sont recueillies et communiquées à l'équipe technique.
- Les activités de mobilisation et de sensibilisation font l'objet d'un suivi et d'une documentation régulière.
- Les habitants sont davantage impliqués dans l'appropriation et la gestion durable des jardins de pluie.

7. Livrables attendus

Le/la prestataire devra produire les livrables suivants :

N°	Livrables	Échéance
1	Note méthodologique présentant l'approche et le plan opérationnel de mobilisation communautaire	Premier mois
2	Cartographie des acteurs locaux et des groupes cibles de Metline	Premier mois
3	Base de données des acteurs et des relais communautaires	À constituer au démarrage et à actualiser régulièrement
4	Calendrier prévisionnel des activités de mobilisation et de sensibilisation	Premier mois, avec actualisation régulière
5	Comptes rendus des réunions et rencontres communautaires	Après chaque activité
6	Listes de présence et fiches de participation	Après chaque activité
7	Rapports mensuels présentant les activités réalisées et les principales observations	Mensuellement
8	Rapport final présentant les activités réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les recommandations	À la fin de la mission

8. Profil et qualifications requis

La mission s'adresse à un(e) candidat(e) disposant d'une formation et d'une expérience adaptées au travail de proximité avec les communautés locales.

Formation

- Diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum en sciences sociales, sociologie, développement local, développement territorial, animation communautaire, environnement ou dans un domaine équivalent.

Expérience professionnelle

- Une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans la mobilisation communautaire, l'animation territoriale ou l'accompagnement des organisations locales.
- Une expérience dans l'organisation et l'animation de réunions, d'ateliers et d'activités participatives.
- Une expérience dans des projets de développement local, environnementaux ou de coopération internationale sera considérée comme un atout.
- Une expérience de collaboration avec les collectivités locales, les associations et les organisations de la société civile sera également appréciée.

Compétences et aptitudes

Le/la candidat(e) devra notamment faire preuve de :

- Bonnes capacités de communication et de relations humaines.
- Bonne connaissance du contexte territorial et social de Metline et de ses environs.
- Capacité à mobiliser différents groupes de population et à créer une dynamique collective.
- Aptitude à animer des rencontres participatives et à faciliter le dialogue.
- Bonnes capacités rédactionnelles pour la préparation des comptes rendus et des rapports.
- Maîtrise de l'arabe et du français.
- Sens de l'organisation, autonomie, dynamisme et disponibilité pour les déplacements et le travail de terrain.

9. Durée et modalités d'intervention

La mission est prévue pour une durée de six (6) mois, à compter de la date de démarrage convenue avec TAMAT.

Le/la prestataire interviendra dans le cadre d'une prestation de services à temps partiel, sous le statut freelance à raison

La mission sera principalement réalisée sur le terrain, dans la zone d'intervention du projet à Metline. La présence du/de la prestataire sera organisée en fonction du calendrier des activités, des besoins de mobilisation et des différentes étapes de mise en œuvre du projet.

À titre indicatif, la charge de travail est estimée à environ de quatre jours par mois, soit un total prévisionnel de vingt-quatre jours (24) jours sur la durée de la mission.

Le calendrier détaillé des interventions sera établi en concertation avec le responsable du projet JA-PLUS.

10. Supervision et coordination

Le/la prestataire travaillera sous la supervision de la Direction de TAMAT et en coordination directe avec le responsable du projet JA-PLUS.

Il/elle collaborera également avec les experts techniques, le responsable de communication et les différents partenaires locaux impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Un échange régulier avec l'équipe de projet sera assuré afin de suivre l'avancement des activités, de partager les informations recueillies sur le terrain et de signaler toute difficulté susceptible de compromettre la mobilisation des communautés.

11. Conditions financières et modalités de paiement

Le budget prévu est de 1800 Euros par semestre.

La rémunération du/de la prestataire sera définie sous forme d'honoraires forfaitaires, sur la base de la proposition financière présentée par le/la candidat(e) retenu(e) et des modalités convenues avec TAMAT.

Les paiements seront effectués par mois conformément aux dispositions du contrat de prestation de services, sur la base des activités réalisées selon un time-sheet mensuel attestant les jours de travail réellement effectués, des rapports transmis et des livrables validés par TAMAT.

Les éventuels frais de déplacement liés aux activités de terrain seront pris en charge selon les modalités préalablement convenues entre les deux parties.

12. Dossier de candidature

Les personnes intéressées par cette mission sont invitées à soumettre un dossier comprenant :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé.
- Une lettre de motivation présentant leur intérêt pour la mission et leur compréhension des objectifs du projet JA-PLUS.
- Une courte proposition méthodologique décrivant l'approche envisagée pour mobiliser les communautés locales de Metline.
- Une proposition financière précisant les honoraires journaliers ou forfaitaires.
- Des références professionnelles, le cas échéant.
- Une déclaration sur l'honneur attestant l'absence de conflit d'intérêt et de toute cause d'inégibilité (conformément à l'article .61 du règlement financier de l'UE)

13. Critères de sélection

Les candidatures seront examinées sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Pondération
Formation et qualifications	20 points
Expérience en mobilisation communautaire et animation territoriale	30 points
Expérience dans les projets de développement local et environnementaux	20 points
Qualité et pertinence de la proposition méthodologique	20 points
Proposition financière	10 points
Total	**100 points**

TAMAT organisera un entretien avec les candidats présélectionnés afin d'approfondir l'évaluation de leur expérience, de leurs compétences et de leur compréhension des objectifs de la mission.

14.Modalités de soumission :

- Les personnes intéressées par le présent avis sont invitées à envoyer leurs dossiers de candidature par voie électronique à l'adresse suivante « tamat.tunisie@tamat.org ».
- **Objet du courriel :** Candidature – Expert(e) pour engagement des groupes cibles – Projet JA-PLUS
- Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le **11 décembre 2026 à 23h59 (heure de Tunis)**. Tout dossier reçu après cette échéance pourra être considéré comme irrecevable.
- Tous les documents doivent être en format de PDF.
- Seuls les dossiers complets et transmis dans les délais impartis seront pris en considération pour l'évaluation.
- TAMAT se réserve le droit de contacter les candidat(e)s présélectionné(e)s pour un entretien complémentaire visant à approfondir l'évaluation de leur expérience, de leurs compétences et de leur compréhension des objectifs de la mission.